COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS
SERVICE DE L'URBANISME ET DES BATIMENTS

PLAN D'AFFECTATION

FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

NO 5 / 10

APPROUVE PAR LA MUNICIPALITE D'YVERDON-LES-BAINS DANS SA SEANCE DU 24 septembre 1998

PLAN DEPOSE A L'ENQUETE PUBLIQUE DU 20 octobre 1998 AU 18 novembre 1998

LE SYNDIC — LE SECRETAIRE

LE SYNDIC — LE SECRETAIRE

ADOPTE PAR LE CONSEIL COMMUNAL DANS SA SEANCE DU 2 mars 2000

LE PRESIDENT — LE SECRETAIRE

APPROUVE PAR LE DEPARTEMENT DES INFRASTRUCTURES, LE

LE CHEF DU DEPARTEMENT

17 JUIN 2003

ECHELLE 1:1'000

SEPTEMBRE 1998

LEGENDE

- Limite des constructions nouvelle
- Limite des constructions maintenue
- Front d'implantation obligatoire nouveau
- Front d'implantation obligatoire maintenu
- Limite à radier
- Surface sur laquelle les travaux de transformation ou d'agrandissement conformes aux dispositions de l'art. 80 al. 2 LATC peuvent être autorisés sans convention préalable de précarité, à l'exclusion de toute reconstruction.
- Limite territoriale

Ce document tient compte des documents antérieurs suivants: adoptés par le Conseil d'Etat les:

plan	n°	rue	date
PE	R.C. 402	Alignement des Quatre Marronniers à Clendy	21.07.26
PA	1	Alignement de la grande artère Lausanne-Neuchâtel	24.06.33
PA	2	Alignement de la grande artère Lausanne-Neuchâtel	24.06.33
PA	3	Alignement de la grande artère Lausanne-Neuchâtel	24.06.33
PE		Alignement des constructions à l'av. Haldimand	18.07.52
PA		Alignement des constructions route cantonale n°401	24.11.54
PE	8132/3.56	Alignement de la rue Roger de Guimps	28.01.57
PE	8050/3.56	Alignement rue de Neuchâtel /rue de la Thièle	5.02.57
PE	8130/3.56	Alignement de la rue des Jordils	5.02.57
PE	8070/3.56	Alignement de la rue d'Orbe	26.03.57
PA	8226/6	Alignements des constructions en bordure de la R.C.401	9.11.70
PE		Fixant la limite des constructions rue du Valentin	25.02.77
PE	mat.5.2.57	Fixant la limite des constructions rue des Jordils	24.06.83
PE	140-001	Fixant la limite des constructions à l'avenue Haldimand	1.07.87
PE	140-003	Fixant la limite des constructions à la rue des Pêcheurs	16.04.93

Ce document annule et remplace les documents antérieurs suivants: adoptés par le Conseil d'Etat les:
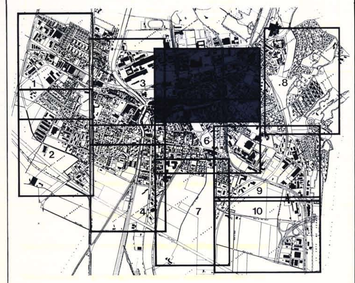
plan	n°	rue	date
PA		Alignement de la rue d'Orbe	25.05.23
PA		Alignement de la rue du Valentin	21.08.36
PA		Alignement de la rue d'Orbe	20.07.39
PA		Alignement de la rue de Clendy	20.07.39
PA		Alignement rue des Cygnes, rue des Prés du Lac	20.07.39
PE		Alignement rue des Casernes et rue des Moulins	27.01.50
PE		Zone ordre contigu et alignement à la rue des Cygnes	16.10.51
PE	8181/3.56	Alignement de la rue du Valentin	28.01.57
PE	8152/3.56	Alignement de la rue des Philosophes	5.02.57
PE	140-8153	Radiant la limite des constructions	14.02.90
PA	140-003	Radiant la limite des constructions	23.08.90